

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DES
ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CENTRE
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU) :
CHU Rouen - Centre hospitalier
universitaire de Rouen

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 23/01/2024



Pour le Hcéres¹ :

M. Stéphane Le Bouler,
président par intérim

Au nom du comité d'experts² :

M. Jérôme Roncalli, Président du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées présentées dans les tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU)

Nom du CHU :	CHU Rouen - Centre hospitalier universitaire de Rouen
Acronyme du CHU :	CHU Rouen
Nom du directeur (2019-2020) :	Mme Véronique Desjardins
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	Mme Véronique Desjardins
Nombre d'axes du projet :	2

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Jérôme Roncalli Centre hospitalier universitaire de Toulouse - CHU Toulouse
	M. François-Xavier Caroli-Bosc Centre hospitalier universitaire d'Angers - CHU Angers
	M. Jean-Sebastien Hulot Université de Paris
	Mme Aurore Loxq, CHU de Limoges
Expert(e)s :	Mme Laurence Olivier-Faivre Université de Bourgogne
	Mme Florence Pasquier Université de Lille
	M. Jérôme Roncalli Centre hospitalier universitaire de Toulouse - CHU Toulouse
	M. David Saadoun Assistance publique - Hôpitaux de Paris

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Bernard Tardy

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CHU

Le CHU de Rouen est le premier employeur de Normandie, il comporte cinq sites avec un établissement central qui est représenté par l'Hôpital Charles Nicolle. Fort d'une grande activité de soins primaires et de soins de recours, cet Hôpital est au centre de la région Normandie et assure plus de 473 000 consultations, 162 000 hospitalisations. Plus de 10 000 agents travaillent au CHU, dont 131 entièrement dédiés à la recherche clinique. Il y a environ 900 médecins, dont 114 universitaires, praticiens hospitaliers et autres personnels médicaux.

L'écosystème gravitant autour du CHU de Rouen comporte l'université de Rouen Normandie (URN), l'UFR santé, et la ComUE Normandie Université qui permet une collaboration entre le monde hospitalo-universitaire et les structures de recherche. L'ensemble de ces structures constitue le Campus Santé Rouen Normandie qui est issu d'une démarche fédérative structurante et pluridimensionnelle. Au-delà des membres fondateurs précédemment cités, il s'y associe des membres de droit qui comportent la région, la métropole et l'ARS. En plus des collectivités territoriales, le CHU de Rouen est au centre d'une coopération territoriale au sein du GHT. Une dimension plus élargie implique le regroupement au sein du G4 des hôpitaux universitaires d'Amiens, de Caen, de Lille avec le CHU de Rouen. Le GIRCI Nord-Ouest comporte le G4 et trois CLCC.

DIRECTION DU CHU

La direction générale du CHU de Rouen est assurée par Mme Véronique Desjardins avec comme directeur général adjoint Mr Bertrand Cazelles.

NOMENCLATURE HCÉRES

SVE Sciences du vivant et environnement

THÉMATIQUES

Malgré une grande diversité des activités de recherche, le CHU de Rouen a fait le choix de présenter seulement deux axes phares de ses activités de recherche (axe cardio-vasculaire et génomique). C'est au sein des instances de recherche (CRBSP et directoire à la direction générale) que le périmètre de l'auto-évaluation a été décidé sur ses axes emblématiques afin de ne pas dissocier la recherche clinique de la recherche translationnelle. Le bilan par axe de la recherche du CHU a ainsi pour objectif de s'appuyer sur les structures fortes (FHU/RHU, UMR, CIC, centres de référence...).

Le comité a rapporté que cette auto-évaluation ne portait au final que sur environ 20 % des SIGAPS totaux du CHU. C'est au cours de la visite qu'une meilleure compréhension des activités de recherche a pu être appréciée par le comité puisqu'une grande partie de ses activités ont été présentées au profit du CIC qui comptabilise la recherche réalisée sur plusieurs sites du CHU correspondant à des disciplines différentes (9 sites).

EFFECTIFS DU CHU

Composition du centre hospitalier	Nombre au 31 décembre 2021
Personnels permanents	
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés	112
Praticiens Hospitaliers	352
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés, affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	110
Praticiens hospitaliers affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	39
Autres personnels permanents impliqués dans la recherche : professionnels de santé, personnels d'appui à la recherche	78
TOTAL des personnels permanents	542
Personnels non permanents	
Professeurs et maîtres de conférence et assimilés non permanents, y compris les émérites	2
Postdoctorants ou chercheurs CDD (non affiliés à une unité labélisée, sauf CIC) accueillis plus de 12 mois au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	33
Doctorants : médecins, pharmaciens et paramédicaux accueillis au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	46
TOTAL des personnels non permanents	81
Total des personnels	623

AVIS GLOBAL SUR LE CHU

Le projet stratégique et les objectifs poursuivis par l'établissement en matière de recherche sont formalisés et font l'objet d'un suivi régulier, associant les partenaires académiques dans le cadre du CRBSP. Le site hospitalo-universitaire est caractérisé par une synergie forte, favorisée par la proximité géographique entre ses composantes et la participation croisée des acteurs aux instances de gouvernance hospitalières et universitaires. Pour autant, le processus de décision en matière de stratégie de recherche et en particulier les modalités de concertation des acteurs hospitaliers dans la définition des objectifs stratégiques reste peu lisible. Cette limite est prise en compte dans le projet présenté par le CHU de Rouen pour les années à venir et la médicalisation de la gouvernance est l'action prioritaire de ce projet.

La création de la MRC est une initiative originale, qui témoigne des efforts engagés par le CHU Rouen pour structurer, professionnaliser, et rendre lisible l'offre de service disponible pour développer des activités de recherche. Les structures d'appui sont engagées dans un processus d'évaluation de la qualité du service rendu et d'amélioration continue des pratiques professionnelles. La maturité du système qualité est démontrée par les certifications et autorisations obtenues. Le développement de l'outil PROMAP confirme cette volonté de créer une coordination forte entre les acteurs, au service des investigateurs. Cette structuration a d'ores et déjà permis de favoriser les échanges et les interactions entre les structures qui participent à la recherche.

L'établissement, en concertation avec les membres du CRBSP, a fait le choix de présenter deux axes thématiques de recherche. Cette position est assumée et les critères qui ont conduit à la désignation de ces deux axes ont été explicités lors de la visite. Pour autant, ces deux axes représentent environ 20 % de la production scientifique globale de l'établissement, qui dispose par ailleurs d'atouts notables (centre de référence maladie bulleuse et FHU pédopsychiatrique notamment) pour structurer des thématiques de recherche émergentes complémentaires aux thématiques retenues.

Les experts ont également noté une contradiction entre le projet présenté qui affirme une volonté forte d'accroître sa visibilité au plan national et international en développant des projets de grande envergure, et la politique de soutien à la recherche concentrée sur l'émergence.

Par ailleurs, l'établissement a mis en place un dispositif de soutien à la recherche constitué de plusieurs enveloppes complémentaires (AAP, jeune chercheur, intéressement via les comptes de service, aide à la publication, aide à la constitution de cohorte), ce qui constitue un point fort. Néanmoins, le dispositif en place expose l'établissement au risque d'émiettement des financements disponibles et complique l'évaluation de l'impact concret de cette politique de soutien sur la production scientifique.

Le dimensionnement du CHU est un facteur fragilisant : les effectifs médicaux contraignent la capacité des équipes à dégager le temps nécessaire au développement de projets de recherche, la capacité de l'établissement à porter des projets d'envergure (notamment IHU) est également contrainte. L'établissement adresse habilement cette problématique en développant les partenariats locaux (démarche de coopération engagée avec les CH du Havre, de Dieppe, d'Évreux et Elbeuf), et interrégionaux (GCS G4). La collaboration en matière de recherche au sein du GHT est néanmoins peu développée.

L'établissement affiche dans son projet la volonté de développer son action en tant que chef de file de la recherche sur le territoire et notamment dans le domaine de la recherche en soins primaires.

Le projet stratégique du CHU présenté a pour priorité de développer les activités de recherche. La capacité de l'établissement à accompagner la montée en charge souhaitée de ces activités fait partie des points de vigilance identifiés, dans un contexte marqué par des tensions accrues sur les recrutements de ces professionnels. Pour autant, la structuration d'une politique de gestion des ressources humaines de ces personnels n'est pas un objectif clairement formalisé dans le cadre du projet présenté.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)